



Pour diffusion immédiate

**LA JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL  
RÉPOND À L. JACQUES MÉNARD**

**Les 1 400 membres de la JCCM font plus que « tenir des forums et des sommets »;  
ils souhaitent prendre part aux grands débats de société et proposent des  
recommandations en ce sens.**

**Montréal, Québec, le 7 juin 2007** – Le président de la Jeune Chambre de commerce de Montréal a aujourd'hui soumis une lettre, au nom de ses membres, aux quotidiens *La Presse* et *Le Devoir*, en réponse aux articles publiés le mardi 5 juin dernier, qui reprenait les propos tenus par M. L. Jacques Ménard, président de BMO Groupe financier (Québec), lors d'une allocution prononcée devant le Cercle canadien de Montréal le lundi précédent.

« Monsieur L. Jacques Ménard, votre appel a été entendu. Je dirais même plus, c'est avec joie que nos membres l'ont accueilli. Vos recommandations, faites dans le cadre d'une allocution prononcée devant le Cercle canadien de Montréal lundi dernier, sont tombées pile. En effet, les enjeux que vous soulevez sont des sujets qui préoccupent nos 1 400 membres, qui constituent le plus important réseau de jeunes gens d'affaires en Amérique du Nord et qui ont à cœur d'améliorer la société à laquelle ils appartiennent, puisqu'ils en sont les futurs leaders. Je parle ici d'éducation, de conciliation travail-famille, de santé, de productivité ainsi que de développement durable.

Je peux vous assurer qu'à la JCCM, nous nous efforçons de faire davantage que « tenir des forums et des sommets » et ce, afin de promouvoir les intérêts de nos membres dans ces domaines. Ceux-ci se font entendre et tiennent à participer activement aux grands débats de société. À la JCCM, nous les consultons, développons des prises de position en fonction de leurs préoccupations et leur proposons des moyens d'action afin d'implanter nos recommandations de façon concrète. C'est au nom de nos membres que je vous réponds aujourd'hui, en exposant certaines de nos prises de position et pistes d'action y étant reliées.

***Investir dans l'éducation***

À la JCCM, nous sommes d'avis que le Québec ne peut se permettre de priver ses institutions postsecondaires des ressources dont elles ont besoin afin d'offrir aux étudiants une qualité optimale d'enseignement. Nous favorisons donc la mise en place d'un plan de restructuration de quatre volets, visant 1) le maintien du financement gouvernemental, 2) l'augmentation graduelle des frais de scolarité pour atteindre la moyenne canadienne et l'indexation annuelle en fonction de l'indice des prix à la consommation, 3) la révision des programmes de prêts et bourses en fonction de l'augmentation des frais ainsi que 4) l'implantation d'un programme de remboursement proportionnel au revenu pour les étudiants bénéficiaires.

Enfin, nous considérons que l'entreprise privée devrait participer plus activement au financement de l'éducation postsecondaire afin d'assurer la pérennité du système d'éducation québécois.

### ***Conciliation travail-famille***

Parce que le Québec est aux prises avec un faible taux de natalité et que les jeunes peinent à conjuguer vie familiale et professionnelle, nous estimons que les instances gouvernementales concernées doivent favoriser une meilleure gestion du temps par le biais de mesures permettant aux parents d'enfants de 0 à 12 ans de réduire leur charge de travail de 20%, en plus de faciliter le recours à différentes mesures assurant une plus grande flexibilité dans l'aménagement des horaires de travail, telles que le télétravail et les banques d'heures. Nos membres ont vu d'un bon œil la signature de l'Entente Canada-Québec sur le régime québécois d'assurance parentale, mais nous recommandons fortement aux partis politiques d'accorder davantage d'importance à la conciliation travail-famille.

De plus, nous considérons que les familles doivent être soutenues au quotidien. Pour ce faire, nous suggérons de repenser les services de garde ainsi que d'instaurer des mesures incitatives à la mise sur pied de garderies en milieu de travail. Finalement, nous continuons de demander aux gouvernements de soutenir les entreprises afin qu'elles offrent aux jeunes parents des conditions d'emploi avantageuses en matière d'accès à des outils adaptés à la réalité de leur secteur d'activité.

### ***Une vision pour notre système de santé***

Parce que le vieillissement de la population et son impact sur les coûts du système de santé risquent de mener le Québec vers une impasse financière, nous croyons que les gouvernements doivent continuer d'augmenter les investissements dans le secteur de la santé. En ce sens, nous offrons notre appui à la création d'une caisse santé dans le but de faire face aux besoins futurs de la clientèle du réseau.

Nos membres se préoccupent également des listes d'attentes et de la qualité des soins de santé prodigués. Ainsi, nous demandons aux gouvernements d'envisager la mise en place de diverses mesures pour améliorer la situation, telles que la garantie d'accès à certains services médicaux, de nouveaux partenariats publics-privés (PPP) et de programmes préventifs.

### ***Une augmentation de la productivité***

Le Québec fait face à un défi de taille : celui d'améliorer la productivité de son économie. Nous déposons en décembre 2005 un mémoire intitulé « Pour un Québec inclusif et compétitif », où nous affirmions qu'en facilitant la présence de mécanismes qui favorisent le réseautage entre entreprises et centres de recherche universitaires et l'accès aux multiples ressources du système d'innovation, le Québec parviendra à dynamiser davantage l'essor des grappes industrielles, et de la recherche et développement.

À ce sujet, nous croyons également que la mise sur pied de partenariats entre le secteur public et le secteur privé en matière de modernisation de nos infrastructures publiques permettra au Québec d'être en mesure d'attirer et de maintenir davantage d'entreprises évoluant au sein des grappes industrielles sur lesquels reposent la compétitivité de notre économie.

Une autre piste de solution pour améliorer la productivité de l'économie québécoise, créer davantage de richesse et apporter une solution aux défis démographiques que vit le Québec, se situe au niveau des pratiques de gestion au sein des entreprises québécoises. Si les syndicats devraient faire leur part en acceptant une plus grande flexibilité dans l'organisation

du travail, les employeurs québécois devraient pour leur part prendre des mesures afin de mobiliser leur main-d'œuvre dans l'atteinte des objectifs de l'entreprise, notamment en leur offrant des programmes d'option d'achat d'action ou autre mécanisme de répartition des profits.

Parce que le faible taux de natalité ainsi que la population vieillissante exercent une pression de plus en plus importante sur la capacité de développement économique de Montréal et du Québec, nous sommes d'avis que l'immigration constitue une avenue privilégiée afin d'assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée. Nous recommandons ainsi au gouvernement d'accélérer la mise en œuvre d'une politique d'immigration offrant des conditions susceptibles de favoriser et de faciliter la venue de ces travailleurs, surtout si le Québec désire se tailler une place privilégiée parmi les terres d'accueil potentielles.

Finalement, pour réussir ce pari, nous estimons qu'il convient de mettre en œuvre une politique qui puisse séduire les immigrants potentiels, tout en favorisant leur intégration au marché du travail. Nous demandons une révision systématique de la reconnaissance des diplômes, de même que la simplification de l'accès aux ordres professionnels.

### ***Le défi du développement durable***

#### *a) Les changements climatiques*

En janvier dernier, nous déposons un mémoire au sujet du défi des changements climatiques. Nous demandons alors aux différents paliers de gouvernement concernés d'investir massivement dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), parce que la lutte active aux émissions de GES permettra non seulement de maintenir un milieu de vie plus sain au Québec, mais également de stimuler le développement d'une économie respectueuse de l'environnement, plus compétitive et plus performante. Nous demandons en outre aux gouvernements de s'engager à respecter les cibles établies par le protocole de Kyoto.

En ce qui concerne le secteur industriel, nous suggérons de stimuler le financement de la recherche et développement en technologies « propres » et d'appuyer la commercialisation de technologies novatrices par l'entremise d'un fonds d'investissement durable et de partenariats entre les secteurs public et privé.

En ce qui concerne le domaine du transport, nous recommandons, entre autres, d'allouer davantage de financement au transport collectif et d'établir un système de tarification routière pour l'ensemble des véhicules et ce, afin de sensibiliser les utilisateurs aux coûts directs et indirects de ce secteur qu'ils soient reliés aux infrastructures, à la santé ou à l'environnement.

#### *b) La responsabilité sociale des entreprises*

Parce que la confiance de la population à l'égard des entreprises prend une importance accrue au Québec et, compte tenu de notre modèle économique socio-démocrate basé sur la concertation, nous estimons que les gouvernements, les entreprises, les investisseurs et les consommateurs doivent adopter un comportement socialement responsable.

Notre position en la matière a fait l'objet d'un mémoire déposé en août 2006, où nous recommandons aux paliers gouvernementaux concernés de mettre en place un processus de création de richesse obéissant à des principes d'avancement social et de respect de l'environnement. Ce processus devrait notamment comprendre une augmentation des ressources financières ainsi qu'un pouvoir d'intervention accru des organismes de réglementation financière et environnementale. Nous demandons aussi aux gouvernements d'encourager les entreprises à mieux communiquer les risques associés à leur performance

sociale et environnementale, en fournissant des directives plus claires et en octroyant des déductions fiscales récompensant la production de ces bilans.

**En espérant vous avoir convaincu, M. Ménard, que les jeunes gens d'affaires d'aujourd'hui se préoccupent de leur avenir et qu'ils sont prêts à mettre l'épaule à la roue pour faire face aux grands défis de notre société dont ils sont les futurs leaders. »**

La lettre est signée par M. Pierre-Étienne Simard, président de la Jeune Chambre de commerce de Montréal.

### **À propos de la JCCM**

La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) est un regroupement de jeunes cadres, professionnels, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés de 18 à 40 ans. Fondée en 1931, elle compte aujourd'hui près de 1 400 membres, ce qui en fait le plus grand réseau de jeunes gens d'affaires en Amérique du Nord. Il s'agit d'un lieu d'échange incontournable pour les jeunes professionnels de la Grande région de Montréal et de partout au Québec, leur permettant de prendre part activement aux débats de société et d'avoir un impact sur l'avenir de cette dernière. Visitez [www.jccm.org](http://www.jccm.org).

– 30 –

Pour plus d'information :

Marie-Eve Gagnon  
Chargée de communication  
Jeune Chambre de commerce de Montréal  
Tél. : (514) 845-4951, poste 24  
Courriel : megagnon@jccm.org